

AVIS AU PUBLIC

Une demande d'autorisation pour la Gestion des eaux dans le cadre de la modification de l'atelier communal existant, à Erpeldange-sur-Sûre, en la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, a été introduite par Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre auprès de l'Administration de la gestion de l'eau et inscrite sous la référence **EAU/AUT/25-0163**.

Publication faite en exécution de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours à partir du 26 février 2025)

Erpeldange-sur-Sûre, le 26 février 2025

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

